

**COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE**

**PROCÈS-VERBAL**

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 26 MARS 2012**

Maison du Citoyen, salle des comités

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Stefan Psenak, président et conseiller municipal  
Monsieur Pierre Philion, conseiller municipal  
Monsieur Richard M. Bégin, personne-ressource C.R.C.O.  
Madame Anne-Marie Gendron, personne-ressource M.C.C.C.F.Q.  
Monsieur Roger Blanchette, membre citoyen  
Monsieur Jacques Clément, membre citoyen  
Monsieur Joël Delaquis, membre citoyen  
Madame Raphaëlle Joanisse, membre citoyenne  
Monsieur Pierre-Edmond Lalonde, membre citoyen  
Madame Maud Laverdière, membre citoyenne  
Madame Valérie Mandia, membre citoyenne  
Madame Isabelle Regout, membre citoyenne  
Monsieur Alain Roy, membre citoyen  
Monsieur Louis Cabral, directeur – Service - Arts, culture et lettres  
Madame Lise Charette, secrétaire – Service - Arts, culture et lettres

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Monsieur Daniel Lafortune, membre citoyen  
Monsieur Yvon Leclerc, membre citoyen  
Madame Monique Légère, membre citoyenne  
Monsieur Alain Riel, conseiller municipal

**INVITÉS :**

Monsieur Réjean Martineau, chef de division – Gestion du territoire - SUDD  
Monsieur Bernard Savoie, chef de division – Gestion des documents et des archives  
Madame Laurie Burdon, CCN  
Monsieur François Leduc, CCN  
Monsieur Luc Bouvier, Chef – Cabinet du maire  
Monsieur Marc Bureau, Maire

---

**1. Mot du président**

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres.

Voici quelques points d'information soulignés par Monsieur Psenak.

Monsieur Psenak mentionne qu'une invitation pour une rencontre informelle, sous forme de 5 à 7, devrait être envoyée sous peu aux membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine.

Monsieur Psenak informe les membres que lui et M. Cabral ont participé, en octobre dernier, à un échange culturel en Belgique. Ils ont été reçu par le Député monsieur Philippe Greisch, monsieur Jean-Luc Geoffroy et Monsieur Damien Watteyne.

Nous avons eu le plaisir de recevoir à notre tour, les membres de la délégation du Luxembourg dans la semaine du 19 mars. Lors de leur visite, une entente a été signée entre la Province du Luxembourg et l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais (AAAO), entente à laquelle la Ville de Gatineau va participer. Cette visite permettra aussi de jeter les bases d'une prochaine entente de coopération avec la Belgique francophone et la Ville de Gatineau en matière de culture.

Dans le cadre d'une conférence de presse tenue le 23 mars dernier, la ministre Christine St-Pierre a profité de l'occasion pour faire l'annonce du renouvellement de l'entente du développement culturel.

La rencontre publique débute.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Roger Blanchette et appuyé par Pierre-Edmond Lalonde d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

## **3. Adoption du procès-verbal de la rencontre publique du 30 janvier 2012 - suivis**

Il est proposé par Alain Roy et appuyé par Pierre Phillion que le procès-verbal de la rencontre à huis clos du 30 janvier 2012 soit accepté tel que présenté.

### **Suivis**

#### **Éditions en Outaouais**

Le Comité n'a pas encore été mis en marche. Monsieur Bégin indique que si le comité doit analyser l'ensemble de la problématique de l'édition en Outaouais. Ce sont trois (3) maisons d'éditions et non 2 qui sont en cause.

#### **Patrimoine de Buckingham**

Monsieur Psenak souligne qu'il a discuté avec monsieur Maxime Pedneaud-Jobin concernant le terrain patrimonial de 2.5 acres comprenant une maison construite en 1856. Le propriétaire a fait une demande à la direction du Centre de service afin de pouvoir scinder son terrain dans le but de le vendre. Monsieur Psenak mentionne qu'il n'y a aucune protection patrimoniale et c'est ce qui l'inquiète.

#### **Stratégie d'information**

Monsieur Roy revient avec cette demande. Monsieur Psenak doit ramener ce sujet au Comité 888 au niveau du partage des informations, il nous reviendra prochainement.

#### **Cimetière Barber**

Madame Joannis demande ce qu'il advient du Cimetière Barber? Monsieur Martineau mentionne que ce terrain n'appartient pas à la Ville de Gatineau mais que son propriétaire est connu. Étant un terrain privé, la Ville ne peut intervenir pour l'entretenir sans une autorisation du propriétaire ou de la Cour. Le seul moyen de donner à ce terrain un statut qui pourrait contribuer à sa conservation et à des subventions possibles pour son entretien serait de le citer site ou monument patrimonial. Pour l'instant, aucune demande de citation n'a été faite dans ce dossier de la part du propriétaire et la Ville n'a pas initié de démarche non plus.

Monsieur Bégin souligne qu'un cas similaire existe dans le secteur d'Aylmer, il s'agit du Cimetière Eddy. Il suggère de faire les vérifications. Monsieur Martineau souligne que les gens du Service de l'urbanisme et du développement durable ont vérifié certains documents de référence dans ce dossier. Il ajoute que la Ville de Gatineau ne peut faire l'entretien d'un terrain privé.

Monsieur Psenak demande à Monsieur Martineau, si des vérifications peuvent être faites afin de savoir comment l'ex ville d'Aylmer s'y est prise et qui assure l'entretien du cimetière.

## **4. Parole au public**

Il n'y a personne du public qui prend la parole.

## **5. Présentation – Plan du patrimoine – CCN**

Monsieur Psenak présente, aux membres de la Commission, madame Laurie Burdon de la Commission de la Capitale Nationale. Madame Burdon mentionne que son collègue, monsieur François Leduc, l'accompagne ce soir.

Madame Burdon nous présente les grandes lignes du Plan de conservation du patrimoine culturel du Parc de la Gatineau. Elle travaille à finaliser ce plan et mentionne que les suggestions et commentaires sont toujours les bienvenus. Ce plan vise principalement à évaluer et catégoriser selon des valeurs et des critères relatifs au patrimoine culturel.

Monsieur Alain Roy remercie madame Burdon pour cette belle présentation riche en patrimoine. Il demande qu'elles seront les prochaines étapes? Engagements? Monsieur Leduc mentionne que le Plan a été bâti par un comité regroupant les principaux acteurs et que les consultations ont été faites en ligne. Par contre, il ajoute que des commentaires et suggestions peuvent toujours être faits.

Monsieur Cabral ajoute que Jacques Briand pourra faire le pont entre la Ville de Gatineau et la Commission de la Capitale Nationale.

## 6. Mandat – Comité de toponymie

Monsieur Bernard Savoie remercie les membres de le recevoir à la Commission. Monsieur Savoie mentionne qu'un premier Comité de toponymie a été formé en 2001, soit un peu avant la fusion. Par la suite, en 2004, un nouveau comité de toponymie a été créé. Le Comité est formé des membres réguliers, dont : un représentant de chacun des Services suivants : Arts, culture et lettres, Greffe, Urbanisme et Communications ainsi que de trois citoyens. Au besoin, une personne ressource peut être sollicitée pour participer au Comité.

Monsieur Blanchette veut savoir si le promoteur d'un projet a l'opportunité de choisir les noms de rues? Monsieur Savoie informe les membres que dorénavant, le promoteur ne peut nommer les noms de rues de sa propre initiative.

Monsieur Roy demande combien de propositions de noms le Comité de toponymie reçoit par année? Monsieur Savoie nous informe qu'en 2011, 67 noms ont été validés alors qu'en 2010, 92 noms ont été retenus. Tous ces noms sont actuellement disponibles dans la banque de toponymes.

Quant à Madame Laverdière, elle veut savoir si les noms de Guy Sanche et Bobino font partie de cette liste? Selon Monsieur Savoie, ces deux noms sont disponibles dans la banque de toponymes.

Madame Regout veut savoir si un nom peut être inscrit automatiquement dans cette banque, elle fait référence au nom de madame Yvette-Debain, décédée et qui a été reconnue lors de la remise de prix de l'Ordre de Gatineau. Monsieur Savoie confirme que son nom a été versé dans la banque de toponymes en avril 2008.

De plus, Madame Regout se questionne à savoir si un individu qui désire payer le Comité peut voir son nom sur un panneau de rue? Monsieur Savoie souligne qu'il n'a jamais vu ça.

## 7. Projet «Destination Gatineau»

Messieurs Marc Bureau et Luc Bouvier sont venus rencontrer les membres de la Commission dans le but de leur présenter le projet « Destination Gatineau ».

Monsieur Bureau souligne que plusieurs partenaires ont participé au projet et que l'année à venir servira à le bonifier. Monsieur Bouvier ajoute que ce projet laissera beaucoup de place à la culture et au patrimoine de la Ville de Gatineau. Il estime environ que 3 à 4 millions de visiteurs ne traversent jamais de ce côté de la rivière.

La Commission de la Capitale nationale est associée à ce projet depuis le début et selon Monsieur Bouvier, un des enjeux importants à ce projet serait d'amener le Musée des sciences et de la technologie de ce côté de la rivière.

M. Roy souligne l'intérêt de ce projet, qui vise à redonner les berges aux citoyens de Gatineau. Comme il est survenu à Québec et Trois-Rivières, il mentionne l'importance de viser une telle appropriation par les citoyens, car ce ne sera que s'ils s'y reconnaissent que le projet touristique pourra se développer. Il mentionne également l'importance de lier ce projet avec un développement harmonieux et à l'échelle humaine du centre-ville, où une hyper-densification viendrait annihiler tous ces beaux efforts.

Suite à la demande de Monsieur Blanchette, Monsieur Bouvier mentionne que la Ville de Gatineau devrait être le maître d'œuvre dans ce projet, mais ça reste à confirmer.

Monsieur Bégin souligne que c'est un des plus beaux projets sur le territoire de la Ville de Gatineau, mais sa principale préoccupation est de savoir dans quelle mesure ce projet va amener les gens à venir sur le territoire de la Ville de Gatineau? Monsieur Bureau souligne que des navettes, des sentiers piétonniers et différents aménagements du site amèneront les gens à circuler facilement sur l'ensemble du territoire.

Madame Gendron trouve la présentation visuelle très belle, elle ajoute qu'il est important de préserver l'esprit de certains lieux. Par exemple, de penser à un certain périmètre autour de la maison des auteurs afin de créer un îlot qui nous permettra d'avoir le sentiment d'entrer dans l'histoire au sein de ce projet très moderne. Elle ajoute également qu'il faudra protéger l'accès au Centre archéologique. Monsieur Bureau nous rassure en ajoutant que la CCN est très vigilante à ce niveau.

Monsieur Delaquis ajoute qu'il ne voit pas de bicyclette dans la présentation et suggère que ce serait important d'en ajouter.

Monsieur Psenak remercie Messieurs Bureau et Bouvier pour cette belle présentation.

**8. Parole des membres (commentaires et suggestions)**

Personne ne prend la parole

**9. Varia**

Aucun point n'est ajouté.

**10. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 14 mai à la salle des comités de la Maison du citoyen.

**11. Clôture de la séance**

La levée d'assemblée est proposée par Joël Delaquis

Fin de la rencontre : 22 h 00

**Rédaction du procès-verbal**

**Signature du président de la Commission**

---

Lise Charette  
Secrétaire de direction  
Service des arts, de la culture et des lettres

---

Stefan Psenak  
Président